



Vaulx-en-Velin, le 27 novembre 2017

Réf. : ST - CL L - n°063

Destinataires : Groupements Sportifs
Comité Directeur
Comités Départementaux
FFVB

BUREAU EXECUTIF
Procès-verbal N°4
Réunion du 19 octobre 2017 à Grenoble

Présents : Christian Bernette (Skype), Michel Carras, Jeanine Druet (Skype), Corinne Lafitte, Daniel Maisonnial, Nathalie Turin, Pierre Vouillot.

Excusé : Jean Michel Ficheux

Invitées : Cécile Mazet (Skype), Christelle Vignes

1. Vote de confiance

Ce point initialement prévu en premier, a été abordé plus loin dans la réunion à la demande de Jeanine qui ne pouvait pas être présente en début de réunion.

1.1. Suite à la demande de Jean Michel Ficheux, vote de confiance.

Est-ce que vous renouvelez votre confiance à Jean-Michel Ficheux ?

- ⇒ **Pour : 5**
- ⇒ Contre : 0
- ⇒ Abstention : 0

Refus de vote : 2

- Jeanine ne vote pas, dans la mesure où elle n'a jamais enlevé sa confiance à Jean-Michel.
- Christian ne participe pas au vote il a été déconnecté et n'a pas entendu les échanges sur ce sujet.

1.2. Suite à la demande de Pierre Vouillot, vote de confiance demandé au BE.

Est-ce que vous renouvelez votre confiance à Pierre Vouillot ?

- ⇒ **Pour : 4**
- ⇒ Contre : 0
- ⇒ Abstention : 0

Date d'approbation : 20/11/2017
Date de diffusion : 27/11/2017
Auteur : Corinne Lafitte

Site internet : www.lravb.fr

Refus de vote : 2

- Jeanine ne vote pas, dans la mesure où elle n'a jamais enlevé sa confiance à Pierre.
- Christian ne participe pas au vote.
- Pierre ne participe pas au vote.

2. Validation PV.

- PV BE du 27 Septembre 2017,
- Approuvé par le BE après correction de la date en-tête de document,
- Répondre à Christophe VIGNERON qu'il n'y a pas d'erreur,
- Faire une relance au CODIR pour obtenir un positionnement d'au moins 14 votes.

3.**Gestion des salariés**

- Loïc Bellenger :

Poursuite de la mise en place de son statut d'auto entrepreneur.

Mise en place de conventions de prestations, en faisant apparaître le montant des différentes prestations.

Bernard Cantaloube coordonne cette mise en place pour le CD63 en collaboration avec la ligue.

En attente du numéro de SIRET.

- Sandrine LUROL :

Les retours de son action auprès du club de St Fons font apparaître un besoin supplémentaire en temps d'intervention.

Une clarification des actions sur le territoire du CD 42 est nécessaire. A cet effet une réunion regroupant Sandrine, le CD42, la ligue est à planifier.

La Ligue a clairement demandé à St Fons de mettre en place des actions pour former des jeunes, former des dirigeants, des arbitres. Point d'étape prévu à Noël.

4. Lettres de mission des techniciens.

Présentation des grands volumes de travail des techniciens.

- Carole Mora :

Intervention au niveau du Pôle espoir féminin + coordinatrice du CRE M15F, détection sur les plateaux, travail au sein de l'ETR, participation aux stages d'été, mise à dispo du comité de l'Ain (225h à la charge du comité).

- François Deroux :

Section sportives Lycée des Eaux Claires, + encadrement des élections M15, détection et présence à l'ETR, formation VB BEF4 et 5 et jeunes officiels en USS, coordonne et prépare stages d'été, Smachy sur 2 clubs, accompagnements dans les clubs locaux.

- Fabien Roy :

Coordination CRE, détection et présence ETR, prospection pour pôle espoirs garçons, stages d'été.

Les missions fédérales de Fabien ne doivent pas interférer avec ses missions régionales. C'est de la responsabilité de Fabien de s'organiser pour qu'il y ait compatibilité entre ses différentes missions.

- Sébastien Goudal :

CRE départemental dans le nord Isère, beach détection, accompagnement club préparation dossiers liés au beach, beach volleyades, interpole volleyades, détection beach, 6 clubs smashy, liaison UNSS, AS et clubs, formation de cadres + stage d'été.

- Sandrine Lurol :
Equipe masculine M15 CRE garçons, stages d'été, formation BEF5 et 4, mise à dispo sur comité de la Loire pour des smashy du développement et le CRE départemental.
- Jérôme Mialon :
Encadrement pôle espoir d'Issoire (70% de son temps), formation cadres, CRE M15, beach Cantal, stages M13 et M15 départementaux, interventions en clubs, liaison avec UNSS.
- Thierry Bouthenet :
Lettre de mission non élaborée pour le moment car conditionnée par son investissement au CDOS

5. Pôles espoirs

- Retour sur la réunion du 9 oct 2017 à Issoire (Voir Compte rendu joint).
- Pierre-Yves Chassart en étroite relation avec la région. Impact du PPF sur les structures de formation de la Ligue.
- Nouvelle demande de subvention de fonctionnement des pôles à rendre pour le 25 octobre, aucune visibilité sur les subventions qui seront allouées cette année.

6. Commission sportive

Christelle nous fait un retour sur la réunion technico-sportive de lundi 16 octobre 2017, dont l'objectif était de travailler sur la fusion des Championnats ex-Auvergne et ex-Rhône Alpes. Diffusion d'un sondage aux clubs, 125 réponses reçues avant la réunion.

Etat d'avancement des travaux de la commission : projet d'organisation des championnats contribution de Christian Bernette qui rencontre différents clubs, mais les réflexions doivent être intégrées aux réflexions de la CRS.

Information sur le projet de fusion des championnats :

- réunion du lundi 09/10 avec les dirigeants de clubs,
- réunion du jeudi 12/10 avec les techniciens de clubs.

Suite à l'intervention de Christian Bernette, qui propose de contacter encore des clubs de l'Auvergne mais aussi du 42 et du 69 sur la refonte des championnats, Daniel Maisonnial fait remarquer que cela n'est pas dans ses attributions mais que cela incombe à la CRS et au groupe de travail mis en place. Il n'y a plus qu'une CRS pour l'ensemble de la Ligue depuis le début de la saison et il n'est pas question de fonctionner autrement.

Questions de la CRS :

- Peut-on laisser l'Auvergne fonctionner comme aujourd'hui ?
➔ **La réponse est NON**
- Problématique des différentes dates d'engagement.
➔ **Réponse** : pour la saison 2018-2019 les engagements sont à faire pour début juillet pour tous.
- Peut-on libérer l'accès de la 3eme division, si oui certains CD seront pénalisés ?
➔ **Réponse** : Il est rappelé au groupe de travail que le BE souhaite qu'il travaille sur la façon d'intégrer les équipes Auvergne dans les 3 niveaux actuels, ensuite définir les modalités de fonctionnement de ces 3 niveaux.

Question de Christian B. :

➤ Est-ce que la fusion est obligatoire ?

➔ **Réponse : OUI.** Dans l'ex Auvergne 1 poule, 1 niveau, dans ex Rhône-Alpes 3 niveaux, il faut arriver à trouver une solution pour faire fonctionner un championnat ARA, cette fusion des championnats a été votée à l'AG du 1^{er} juillet 2017.

7. Sanction sportives

Demande de Christian Bernette d'accorder un sursis concernant les sanctions appliquées, par la Commission des Statuts et Règlements aux clubs Auvergnats face aux difficultés rencontrées par ceux-ci afin de se conformer aux nouvelles formalités administratives suite à la fusion. Ce sursis, pour ce mettre en conformité, portera uniquement sur les 3 premières journées de championnat. Les sanctions prévues au règlement s'appliqueront dès la 4^{ème} journée du championnat.

Pour ou contre cette proposition de Christian ?

- Pour : 2
 - **Contre : 5**
- ⇒ **Proposition refusée**

Deuxième proposition : Pour ou contre la suspension de la pénalité sur la première journée de championnat uniquement pour les clubs Auvergnats du fait de la méconnaissance du process lié aux doubles et triples surclassements ?

- **Pour : 6**
 - Abstention : 1
- ⇒ **Proposition acceptée**

En conclusion, 3 équipes Auvergnates sont concernés par cette décision.

8. Services civiques

Point par Daniel Maisonnial après la réunion du 19 octobre avec la représentante de la DRDJSCS.

Pierre Vouillot et Daniel Maisonnial ont rencontré Mme Régine Verdan, service Jeunesse Ville et vie associative, référente régionale des Services Civiques à la DRDJSCS ce jeudi 19/10 à Grenoble. Laurène Marcou qui suit administrativement les dossiers était également présente.

La Ligue a signé 3 contrats de Service Civique avec 3 nouveaux volontaires au 1^{er} octobre. 2 dossiers sont en règle mais le 3^{ème} avec le club de Chamalières n'a pas encore été validé par l'agence du Service civique car le contrat n'a pas encore été renvoyé par le volontaire et le club.

Mme Verdan a surtout rappelé l'importance du suivi et de l'encadrement du volontaire aussi bien par l'organisme responsable (la Ligue) que par le tuteur au sein de l'association où il est mis à disposition.

Suite aux soucis rencontrés avec un des premiers volontaires au niveau des stages obligatoires (PSC1 et citoyenneté) la convention de mise à disposition entre la Ligue et la structure, a été revue afin de cadrer les devoirs de chacun.

La DRDJSCS sera vigilante à ce que les services civiques ne remplacent pas les contrats aidés qui disparaissent peu à peu, en particulier dans le monde sportif. Nous devons donc bien rester dans le cadre des trois missions définies par la FFVolley.

9. AG 9 décembre 2017 :

Mise en place du calendrier lié à l'élection partielle.

L'AG aura lieu à Roanne.

Interrogation sur l'état d'avancement des comptes pour présentation en AG. En effet la mise en concordance du plan comptable pour la reprise des écritures de l'Ex-Auvergne prend plus de temps que prévu.

10. Questions diverses

- Proposition d'équipement Ligue à venir pour les élus, les techniciens et le personnel administratif.
- Audrey Mioche, club de Chamalières, fera acte de candidature à l'AG pour intégrer le comité directeur.
- Demande de Pierre Vouillot au Président d'Aix-les-Bains d'organiser une AG au sein du club qui a une double affiliation, FFV et FSGT, son président actuel ne voulant pas d'AG avec les licenciés FSGT. Aujourd'hui le club n'a pas été ré-affilié FFV.
- Proposition d'intégrer Béatrice Perrier à la commission statuts et règlements. Pas d'objection du BE, sera proposée pour approbation au prochain Comité Directeur.
- Commission Sportive doit préparer un topo pour demander au Comité Directeur une révision à la baisse des engagements pour les équipes de 3^{ème} division de la poule comprenant 7 équipes.
- Des équipes ont affecté des arbitres pour remplir leurs obligations arbitrales, or certains arbitres n'arbitrent plus ou ont changés de club. Une vérification sera mise en place par la CRA dès la saison prochaine auprès des arbitres pour confirmer les choix des clubs. Les clubs concernés risquent d'être soumis à une pénalité pour défaillance totale d'arbitrage, s'ils ne régularisent pas leur situation rapidement.

11. Dates des réunions à venir

- ✓ CA fédéral : Samedi 21 octobre 2017
- ✓ BE : Lundi 6 novembre 2017 à 19h00 à Grenoble
- ✓ Co Dir : Lundi 20 novembre 2017 19h30 Bron

Séance levée à 22h30.

La Secrétaire Générale
Corinne Lafitte